

B

L.147 - FLEURUS - SOMBREFFE

DIRECTION M.
BUREAU 22-31

P.S.S. 140

Quai à droite

Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à son rapport. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ : FLEURUS

Date : 04-87



